

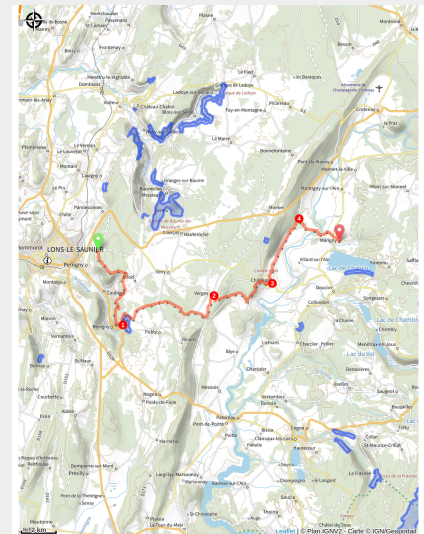
Échappée Jurassienne VTT - Étape 8 : Perrigny / Lons-le-Saunier - Marigny



Lons Agglomération



Conliège (Jura Tourisme)



Depuis les hauteurs de Lons-le-Saunier, le parcours s'élance sur le premier plateau jurassien avant de rejoindre Marigny, tout près du lac de Chalain, joyau naturel du Jura. Le belvédère de la Guillotine offre un superbe point de vue avant que le chemin ne rejoigne la rivière d'Ain en longeant l'ancienne voie « PLM ». En cours de route, la chapelle Saint-Étienne de Coldre dévoile son charme séculaire.

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 4 h

Longueur : 28.2 km

Dénivelé positif : 492 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Géologie, Naturel

Itinéraire

Départ : Perrigny / Lons-le-Saunier

Arrivée : Marigny

Balisage : ▶ Grande itinérance à VTT

Communes : 1. Perrigny

2. Briod

3. Conliège

4. Revigny

5. Publy

6. Vevy

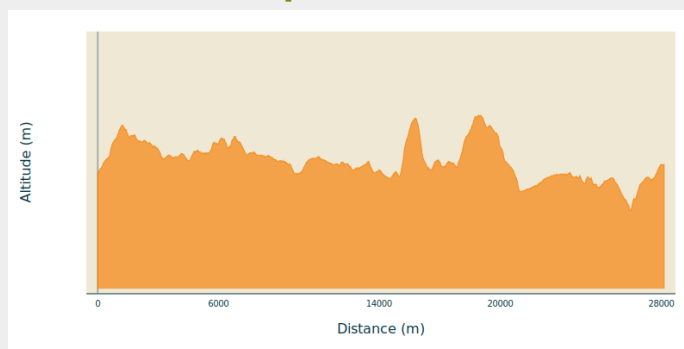
7. Verges

8. Châtillon

9. Hauteroche

10. Marigny

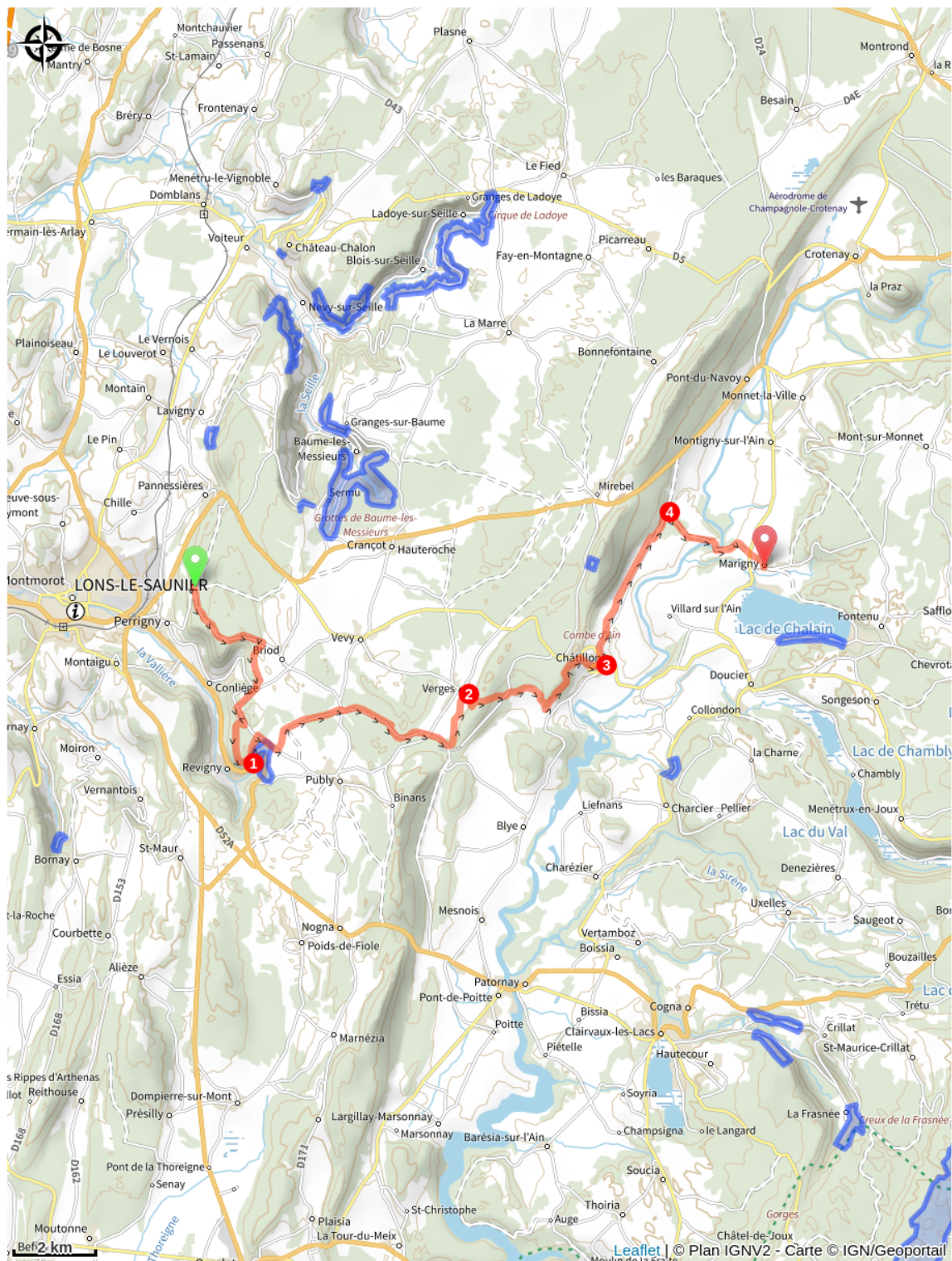
Profil altimétrique



Depuis le belvédère de la Plaine (sauf nécessité de rejoindre Perrigny ou Lons-le-Saunier), suivre la direction de Briod. À la sortie de la forêt, passer près de la chapelle Saint-Étienne de Coldre. Un kilomètre plus loin, en bas d'une descente au poteau « **Les Tambourniers** », tourner à droite pour rejoindre une route. Après la ferme de l'Éperon, bifurquer à gauche dans un carrefour puis à droite au poteau « **En Dodon** ». Une agréable monotrace conduit ensuite au belvédère de la Guillotine.

1. Du belvédère, rejoindre la voie verte du PLM et suivre celle-ci jusqu'à la D 4. Un peu plus loin, un sentier parallèle à la voie verte, parfois boueux, se présente à gauche. À hauteur de l'ancienne gare de Verges, quitter la voie verte pour se diriger à gauche en direction du village de Verges.
2. À Verges, partir à droite, un chemin forestier rejoint un petit col. Au poteau « **La Charmette** », tourner à droite pour rejoindre, au poteau « **Sous les Barres** », une monotrace grimpant vers le belvédère de Châtillon, situé en bordure de la D 39 (vue sur la combe d'Ain). Cent mètres plus loin, descendre à droite un chemin menant au village de Châtillon.
3. Dans Châtillon, gagner à gauche la D 39. Descendre ensuite à droite la rue du Tilleul puis rejoindre un chemin roulant traversant une vaste plaine jusqu'au poteau « **La Confrérie** ».
4. À « **La Confrérie** », bifurquer à droite sur un chemin large et caillouteux qui descend vers un ancien pont franchissant la rivière d'Ain. Monter ensuite jusqu'à la D 27 puis, en poursuivant en face, gagner le centre du village de Marigny.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Échappée Jurassienne



VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, rejoindre Perrigny par la D678.

Parking conseillé

Gare de Lons-le-Saunier

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CREUX DE REVIGNY

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Creux de Revigny sur la commune de Revigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme & Attractivité

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

